

ROULEAU DE PRAIRIE

GW 250 M1, GW 300 M1, GW 400 M1

NOTICE D'UTILISATION



À LIRE AVEC ATTENTION AVANT LA MISE EN SERVICE !

Version : 2.0 FR ; numéro d'article : 00602-3-733

Traduction de la notice d'utilisation d'origine



TABLE DES MATIERES

1	DECLARATION DE CONFORMITE CE	4
2	UK CONFORMITY ASSESSED	5
3	IDENTIFICATION DE L'APPAREIL	6
4	SERVICE	6
5	GARANTIE	6
5.1	Activation de la garantie.....	7
6	CONSIGNES DE SECURITE	7
6.1	Utilisation conforme à l'usage prévu.....	7
6.2	Consignes de sécurité générales et directives de prévention des accidents	8
6.3	Appareils portés.....	9
6.4	Maintenance	10
6.5	Semoirs portés.....	10
6.5.1	Remplissage du semoir.....	10
7	PANNEAUX D'INDICATION/SYMBOLS DE DANGER	11
7.1	Panneaux d'indication	11
7.2	Symboles de danger	11
8	NOTICE D'UTILISATION	12
8.1	Montage sur le tracteur	12
8.2	Structure de la machine	13
8.3	Réglages et travail avec la machine.....	13
9	MAINTENANCE ET ENTRETIEN	13
9.1	Consignes générales de maintenance	13
9.2	Consignes de maintenance régulière	14
9.3	Réparation et remise en état.....	14
10	REMARQUES CONCERNANT LA PROTECTION DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT	14
11	DONNEES TECHNIQUES	14
12	TRANSPORT SUR ROUTE	15
12.1	Transport sur la voie publique (généralités)	15
12.2	Transport sur la voie publique (les dispositions les plus importantes)	15
12.3	Calcul des rapports de poids.....	15
12.3.1	Tableau des rapports de poids.....	17
13	ÉCLAIRAGE SCHEMA ELECTRIQUE	17
14	MISE HORS SERVICE, STOCKAGE ET ELIMINATION	18
14.1	Mise hors service de la machine	18
14.2	Stockage de la machine.....	18
14.3	Élimination	18
15	CONSEILS DE CULTURE DES PLANTES POUR L'UTILISATION DU ROULEAU DE PRAIRIE	18
16	ACCESSOIRES	19
16.1	Panneaux d'avertissement et éclairage LED	19
16.2	Kit de plateforme.....	19



16.3 Kit d'accessoires montage des déflecteurs 19

16.4 Kit de montage semoir pneumatique..... 19

16.5 Kit de montage doseur multiple.....20

17 PIECES DETACHEES20

18 INDEX20

1 DECLARATION DE CONFORMITE CE



selon la directive machine 2006/42/CE



APV-Technische Produkte GmbH
Dallein 15
A-3753 Hötzelsdorf

déclare par la présente que la série d'outils portés désignée ci-dessous satisfait en raison de sa conception et de son type de construction ainsi que dans la version mise sur le marché les exigences fondamentales en matière de sécurité et de santé de la directive citée ci-dessus.

Cette déclaration perd sa validité en cas de modification des accessoires non concertée avec APV Technische Produkte GmbH.

Désignation de la série d'accessoires :

ROULEAU DE PRAIRIE GW 250 M1
ROULEAU DE PRAIRIE GW 300 M1
ROULEAU DE PRAIRIE GW 400 M1

Année de construction : à partir de 2020

Numéro(s) de série : à partir de 06014-01000 (GW 250 M1)
Numéro(s) de série : à partir de 06015-01000 (GW 250 M1)
Numéro(s) de série : à partir de 06016-01000 (GW 250 M1)
Numéro(s) de série : à partir de 06017-01000 (GW 300 M1)
Numéro(s) de série : à partir de 06018-01000 (GW 300 M1)
Numéro(s) de série : à partir de 06019-01000 (GW 300 M1)
Numéro(s) de série : à partir de 06030-01000 (GW 400 M1)

Directives CE pertinentes appliquées :

Directive Machines 2006/42/CE

Lors de la planification, de la conception, de la construction et de la mise sur le marché de l'appareil porté, outre les directives, les normes européennes harmonisées suivantes ont été appliquées, notamment :

EN ISO 12100:2010 – Sécurité des machines, principes généraux pour l'appréciation du risque
EN ISO 13857:2020 – Distances de sécurité empêchant les membres supérieurs et inférieurs d'atteindre les zones dangereuses
EN ISO 13849-1:2015 – Sécurité des machines – Parties des systèmes de commande relatives à la sécurité

Responsable de la documentation technique : service planification et conception Dallein 15

Ing. Jürgen Schöls
Directeur

Dallein/Hötzelsdorf, le 11/2022

(personne mandatée dans l'Union européenne)

2 UK CONFORMITY ASSESSED

selon la directive machine 2006/42/CE



APV-Technische Produkte GmbH
Dallein 15
A-3753 Hötzelsdorf

déclare par la présente que la série d'outils portés désignée ci-dessous satisfait en raison de sa conception et de son type de construction ainsi que dans la version mise sur le marché les exigences fondamentales en matière de sécurité et de santé de la directive citée ci-dessus.

Cette déclaration perd sa validité en cas de modification des accessoires non concertée avec APV Technische Produkte GmbH.

Désignation de la série d'accessoires :

ROULEAU DE PRAIRIE GW 250 M1
ROULEAU DE PRAIRIE GW 300 M1
ROULEAU DE PRAIRIE GW 400 M1

Année de construction : à partir de 2020

Numéro(s) de série : à partir de 06014-01000 (GW 250 M1)
Numéro(s) de série : à partir de 06015-01000 (GW 250 M1)
Numéro(s) de série : à partir de 06016-01000 (GW 250 M1)
Numéro(s) de série : à partir de 06017-01000 (GW 300 M1)
Numéro(s) de série : à partir de 06018-01000 (GW 300 M1)
Numéro(s) de série : à partir de 06019-01000 (GW 300 M1)
Numéro(s) de série : à partir de 06030-01000 (GW 400 M1)

Directives CE pertinentes appliquées :

Directive Machines 2006/42/CE

Lors de la planification, de la conception, de la construction et de la mise sur le marché de l'appareil porté, outre les directives, les normes européennes harmonisées suivantes ont été appliquées, notamment :

EN ISO 12100:2010 – Sécurité des machines, principes généraux pour l'appréciation du risque
EN ISO 13857:2020 – Distances de sécurité empêchant les membres supérieurs et inférieurs d'atteindre les zones dangereuses
EN ISO 13849-1:2015 – Sécurité des machines – Parties des systèmes de commande relatives à la sécurité

Responsable de la documentation technique : service planification et conception Dallein 15

Ing. Jürgen Schöls
Directeur

Dallein/Hötzelsdorf, le 11/2022

(personne mandatée dans l'Union européenne)

3 IDENTIFICATION DE L'APPAREIL

Le rouleau de prairie peut être identifié de manière univoque à l'aide des indications suivantes figurant sur la plaque signalétique :

- Désignation
- Modèle
- Numéro de production

Emplacement de la plaque signalétique

La plaque signalétique se trouve sur le tube principal, à l'extérieur gauche.

La figure suivante (Figure 1) montre la structure de la plaque signalétique :



Figure 1

Les indications sur la plaque signalétique ont les significations suivantes :

- 1 : Désignation
- 2 : Modèle
- 3 : Numéro produit/numéro de série
- 4 : Poids
- 5 : Année de construction



Remarque !

En cas de questions ou de réclamations en garantie, indiquez-nous toujours le numéro de production/numéro de série de votre machine.

4 SERVICE

Dans les cas suivants, veuillez vous adresser à notre SAV :

- Si vous avez des questions concernant le maniement de l'appareil malgré toutes les informations se trouvant dans la présente notice d'utilisation
- Pour les questions concernant les pièces de rechange
- pour les ordres de travaux de maintenance et d'entretien.

Adresse SAV :

APV - Technische Produkte GmbH
Zentrale: Dallein 15
A-3753 Hötzelndorf
AUTRICHE

Téléphone : +43 2913 / 8001-5500
Fax : +43 2913 8002
Adresse électronique : service@apv.at
Web : www.apv.at

5 GARANTIE

Vérifiez l'absence de dommages de transport immédiatement lors de la remise. Les réclamations ultérieures relatives aux dommages de transport ne peuvent plus être acceptées.

Nous accordons une garantie d'usine de six mois à partir de la date de livraison sur la base d'une activation de la garantie (voir point 5.1). Votre facture ou le bon de livraison servent de justificatif de garantie. Cette garantie s'applique en cas de défauts matériels ou de construction et ne concerne pas les pièces qui sont endommagées par l'usure (normale ou excessive).

La garantie est nulle dans les cas suivants :

- dommages résultant de violences extérieures,
- erreur d'utilisation,
- dépassement substantiel de la limite de kW/PS,
- l'appareil est modifié, étendu ou pourvu de pièces de rechange étrangères sans notre accord.

5.1 ACTIVATION DE LA GARANTIE

Chaque machine APV est enregistrée directement à la livraison. L'enregistrement active les droits en garantie et APV peut garantir le meilleur service.

Pour l'activation de la garantie de votre appareil, scanner simplement le code QR à l'aide de votre smartphone - vous serez redirigé directement dans la zone service de notre site Internet.



Vous pouvez également activer la garantie via notre site Internet www.apv.at dans la zone de service.

6 CONSIGNES DE SECURITE

Ce chapitre comprend des règles générales de conduite pour l'utilisation conforme de l'appareil et des consignes de sécurité que vous devez impérativement respecter pour votre propre protection.

La liste est très complète, certaines consignes ne concernent pas exclusivement l'appareil fourni. Le regroupement des consignes vous rappelle cependant souvent des règles de sécurité ignorées lors de l'utilisation quotidienne de la machine et de l'appareil.

6.1 UTILISATION CONFORME A L'USAGE PREVU

Le rouleau de prairie GW 250/300 M1 est conçu pour le montage à l'avant et à l'arrière, le GW 400 M1 doit être utilisé exclusivement à l'arrière.

Le rouleau de prairie est prévue et conçue pour les travaux agricoles. Il sert à préparer le sol pour le traitement et l'utilisation suivante.

Toute utilisation sortant de ce contexte est considérée comme non conforme. Le fabricant n'est pas responsable des dommages en résultant ; l'utilisateur porte seul le risque pour cela.

Le respect des conditions d'utilisation, de maintenance et de réparation prescrites par le fabricant fait également partie d'une utilisation conforme.

L'appareil doit seulement être utilisé, entretenu et réparé par des personnes qui sont formées et ont pris connaissance des dangers. Transmettez toutes les instructions de sécurité aux autres utilisateurs.

Les directives nationales de prévention des accidents en vigueur ainsi que les diverses réglementations de sécurité, de médecine du travail et de circulation routière généralement reconnues doivent être respectées.

Les modifications de votre propre chef sur l'appareil excluent toute responsabilité du fabricant pour les dommages en résultant.

Le rouleau de prairie est prévu pour un fonctionnement en extérieur par temps sec, à des températures comprises entre +5 °C et +40 °C. Éviter la pénétration d'eau. Ne pas utiliser l'appareil en cas de pluie !

6.2 CONSIGNES DE SECURITE GENERALES ET DIRECTIVES DE PREVENTION DES ACCIDENTS

- **L'exploitant doit lire et comprendre la présente notice d'utilisation avant de manipuler l'appareil.**
- **L'exploitant doit instruire et former son personnel. Le personnel doit avoir lu et compris la présente notice d'utilisation avant de manipuler l'appareil.**
- Conservez la notice d'utilisation à proximité de l'appareil afin de pouvoir la consulter à tout moment.
- Remettez la notice d'utilisation de l'appareil au nouveau propriétaire lors d'un changement de propriétaire.
- N'utilisez pas l'appareil si vous êtes fatigué ou sous l'influence de drogues, d'alcool ou de médicaments.
- **Avant chaque mise en service, vérifier la sécurité de fonctionnement et de circulation de l'appareil et du tracteur (pièces défectueuses, connexions, flexibles, dispositifs de protection, etc.) !**
- Les contrôles avant et pendant l'utilisation ainsi que l'entretien et la maintenance périodiques de l'appareil doivent être réalisés.
- **Avant le début du travail, vous devez prendre connaissance de tous les dispositifs et éléments de commande ainsi que de leurs fonctions. Pendant le travail, il est trop tard !**
- Respectez les directives de sécurité et de prévention des accidents qui sont d'application générale dans le pays en question.
- Immobiliser impérativement l'appareil garé pour empêcher toute mise en mouvement intempestive.
- L'appareil ne doit être utilisé que par des personnes qui sont informées des zones de danger et qui connaissent les prescriptions valables pour le déplacement sur la voie publique. Le propriétaire/exploitant doit contrôler périodiquement l'aptitude/permis de conduire de l'utilisateur.
- Sur l'appareil, les panneaux d'avertissement et d'information donnent des informations importantes pour une utilisation sans danger ; leur respect sert à votre sécurité !
- Les appareils doivent être contrôlés régulièrement par l'exploitant/utilisateur (avant chaque utilisation) afin de vérifier leur bon fonctionnement et l'absence de cassures, fissures, fuites, points d'usure, vis et raccords desserrés, vibrations et bruits inhabituels.
- En cas d'utilisation sur la voie publique, respecter les réglementations nationales du Code de la route !
- Les vêtements de l'utilisateur doivent être ajustés ! Éviter les vêtements amples !
- Tenir la machine propre pour éviter un risque d'incendie !
- Avant le démarrage ou la mise en service, contrôler la zone à proximité ! (Enfants !) Veiller à avoir une visibilité suffisante !
- Il est toujours interdit de transporter des personnes sur l'outil de travail ! L'utilisateur doit s'en assurer avant la mise en service.
- Il est permis de monter sur l'outil de travail uniquement si celui-ci est équipé d'un kit de plateforme.
- Utiliser le kit de plateforme uniquement lorsque la machine est immobile et posée sur le sol.
- Il est interdit de transporter des matériaux de travail sur l'appareil !
- Atteler l'appareil selon les consignes et le fixer seulement aux dispositifs prévus !
- Lors de l'attelage et du dételage des appareils au véhicule tracteur, une attention particulière est requise !
- Lors du montage et du démontage, placer les dispositifs d'appui dans la position correspondante ! (Stabilité à l'arrêt)
- Poser les lests toujours selon les consignes sur les points de fixation prévus à cet effet !
- Respecter la charge par essieu admise, le poids total et les dimensions de transport !
- Vérifier et, le cas échéant, installer l'équipement de transport, tel que l'éclairage, les dispositifs d'avertissement et éventuellement les dispositifs de protection.
- Les pièces de manœuvre des coupleurs rapides doivent être suspendues librement et ne doivent pas se déclencher automatiquement dans la position inférieure !
- Pendant la conduite, ne jamais quitter le poste de conduite !
- Le comportement de conduite, la manœuvrabilité et la capacité de freinage sont influencés par les appareils portés ou attelés et les lests. Par conséquent, veiller à une manœuvrabilité et à une capacité de freinage suffisantes !

- Dans les virages, tenir compte de la large portée et/ou de la masse oscillante de l'appareil (attention à l'épure de giration) !
- Ne faire fonctionner l'appareil que lorsque tous les dispositifs de protection sont posés et en position de protection !
- **Le séjour dans la zone de travail est interdit !**
- **Ne pas se tenir dans la zone de rotation ou de pivotement de l'appareil !**
- Danger en raison de pièces projetées ! Respecter une distance de sécurité !
- Danger au relevage par l'inertie de la masse ! Ne s'approcher que lorsqu'elle est totalement à l'arrêt !
- Avant de quitter le tracteur, poser l'appareil sur le sol, arrêter le moteur et retirer la clé de contact !
- Personne ne doit se trouver entre le tracteur et l'appareil sans que le véhicule ne soit immobilisé par le frein de stationnement et/ou des cales !
- Bloquer les cadres repliés et les dispositifs de relevage en position de transport !
- Utilisation obligatoire de lunettes de protection, d'une protection de l'ouïe et de chaussures de sécurité.
- Une visibilité sur l'appareil porté et la zone de mouvement dangereuse doit être possible pour le contrôle du processus.
- Selon la notice d'entretien, un nettoyage est recommandé. Il convient alors de procéder conformément à la notice d'entretien et d'utiliser un équipement de protection.
- Il est interdit de travailler sous la machine.
- Les appareils doivent être contrôlés régulièrement par l'exploitant (avant chaque utilisation) afin de vérifier leur bon fonctionnement et l'absence de cassures, fissures, fuites, points d'usure, vis et raccords desserrés, vibrations et bruits inhabituels.
- Lors du montage, l'exploitant doit veiller en particulier au respect des exigences relatives au tracteur concernant la puissance, les charges par essieu et la répartition du poids selon la notice d'utilisation, ainsi qu'au raccordement correct des raccords selon la notice d'utilisation.
- La vitesse de déplacement du tracteur lors de la réalisation des cycles de travail est conforme à la notice d'utilisation et doit être maintenue en fonction de la semence entre 6 et 15 km/h.
- Pour les travaux de réparation ou de maintenance, utiliser un éclairage supplémentaire (par exemple une baladeuse) si nécessaire.
- Lorsque des parties de la machine sont en mouvement (par exemple lors du pliage ou de la précontrainte), veiller à ce que personne ne se trouve dans la zone dangereuse de la machine – risque d'écrasement.
- Lors du passage sous des obstacles bas ou entre des obstacles étroits (lignes électriques, tunnels, etc.), tenir compte de la hauteur et de la largeur de l'appareil afin d'éviter une collision.
- En cas de perte ou de rupture de pièces de la machine, les faire remplacer immédiatement par des pièces de rechange d'origine par du personnel formé et qualifié.

6.3 APPAREILS PORTES

- Avant le montage et le démontage des appareils sur l'attelage à trois points, amener les dispositifs de commande dans une position empêchant un relevage ou un abaissement involontaire !
- Pour l'attelage à trois points, les catégories d'attelage sur le tracteur et l'appareil doivent correspondre ou être accordées !
- La zone de la rampe à trois points présente un risque de blessure en raison des zones d'écrasement et de cisaillement !
- Lors de l'actionnement de la commande extérieure pour l'attelage à trois points, ne pas se trouver entre le tracteur et l'appareil !
- Toujours veiller à un blocage latéral suffisant de la rampe à trois points du tracteur dans la position de transport de l'appareil !
- En cas de trajet sur route avec l'appareil relevé, le levier de commande doit être verrouillé pour empêcher tout abaissement involontaire !
- Lors du montage, l'exploitant doit relier l'appareil au tracteur par une liaison métallique (assurée par les bras inférieurs).
- L'utilisateur doit veiller à ce que personne ne se trouve à proximité de l'appareil lorsque celui-ci ou ses éléments sont déplacés avec le circuit hydraulique du tracteur. Contrôle visuel par le conducteur !
- Tout accessoire monté sur l'appareil doit être installé conformément aux normes.

6.4 MAINTENANCE

- Les travaux de réparation, maintenance et nettoyage ainsi que l'élimination des pannes de fonctionnement doivent impérativement être effectués lorsque l'entraînement est éteint, le moteur à l'arrêt (retirer la clé de contact) et le tracteur éloigné !
- Les opérations de maintenance elles-mêmes ne doivent être réalisées que par du personnel qualifié et formé et jamais seul.
- Il faut être très prudent lors du remplacement des éléments défectueux ou des outils. Le remplacement de composants qui ne peuvent pas être desserrés avec un outil tel qu'un tournevis ou une clé, doit être impérativement réalisé par un personnel qualifié d'une entreprise agréée ou par le SAV d'APV.
- Si des réparations ou des maintenances de l'appareil ne pouvant être réalisées qu'en association avec le tracteur sont nécessaires, ces travaux doivent être signalés par un panneau bien visible indiquant « Attention maintenance ».
- Vérifier régulièrement le serrage correct des écrous et des vis et les resserrer si nécessaire !
- Lors des travaux de maintenance sur l'appareil relevé, toujours assurer la sécurité par des éléments de support adaptés !
- Lors du changement d'outils de travail comportant des lames, utiliser un outil adapté et des gants !
- Éliminer les huiles, les graisses et les filtres en respectant les prescriptions nationales !
- Avant les travaux sur l'installation électrique, toujours débrancher l'alimentation !
- Lors de la réalisation de travaux de soudure électrique sur le tracteur et les appareils portés, débrancher les câbles sur le générateur et la batterie !
- Les pièces de rechange doivent au moins correspondre aux exigences techniques déterminées par le fabricant de l'appareil ! Les pièces d'origine garantissent cela !
- Le nettoyage doit s'effectuer à l'eau ou à l'air comprimé. Le nettoyage doit être effectué lorsque la machine est abaissée, immobilisée et bloquée contre un redémarrage.

6.5 SEMOIRS PORTES

- Lors de l'utilisation d'un semoir, toutes les indications du fabricant de l'appareil doivent être respectées.
- Le semoir peut être atteint via une échelle et une plateforme. Elles doivent être propres et sèches pour pouvoir les utiliser.
- Pendant le trajet, il est strictement interdit de se tenir sur la plateforme ou son échelle d'accès.
- L'échelle doit être relevée et bloquée quand elle n'est pas utilisée.
- Un accès conforme aux normes doit être garanti. Cet accès est disponible chez APV.

6.5.1 REMPLISSAGE DU SEMOIR

- Le remplissage du semoir se fait par l'intermédiaire d'un véhicule de ravitaillement.
- Le kit de plateforme ne doit pas être utilisé pour le remplissage du semoir ou comme plan de dépose pour des objets ou les semences. Lors du remplissage du semoir, ne jamais se tenir sous une charge suspendue !
- Lors de l'approche de la semence, personne ne doit se trouver sur ou dans la zone de la machine.
- Pendant le chargement, évitez tout contact avec la semence traitée et portez des gants, un masque anti-poussière et des lunettes de protection.

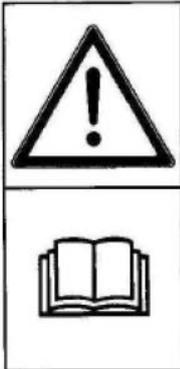
ATTENTION !

Sous réserve d'erreurs d'impression, toutes les informations sont sans garantie !

7 PANNEAUX D'INDICATION/SYMBOLLES DE DANGER

Veillez respecter ces autocollants sur l'appareil, car ceux-ci vous signalent des dangers particuliers !

7.1 PANNEAUX D'INDICATION



Lire et respecter la notice d'utilisation avant la mise en service !



Ne pas rester debout sur la machine pendant les déplacements !



Crochets de chargement.
Pour le chargement de la machine, fixer les câbles ou les chaînes à ces endroits !



Après une courte période d'utilisation, resserrer toutes les vis et les écrous.



Marquage des points de lubrification



Signalisation de la cavité pour le montage des axes de 24 mm.

7.2 SYMBOLES DE DANGER



Ne pas monter sur des pièces en rotation ; utiliser les accès prévus !

8 NOTICE D'UTILISATION

8.1 MONTAGE SUR LE TRACTEUR

- La pression de gonflage des pneus arrière du tracteur doit être de 0,8 bar lors de l'utilisation.
- Dans des conditions d'utilisation plus difficiles, des lests de roue supplémentaires peuvent être avantageux. Voir aussi notice d'utilisation du fabricant du tracteur.
- Le tracteur doit être pourvu à l'avant du lest requis pour garantir la capacité de direction et de freinage. Au moins 20 % du poids du véhicule vide sont nécessaires sur l'essieu avant.
- Les tiges de levage doivent être réglées et bloquées à la même hauteur à gauche et à droite.
- Monter l'appareil sur l'attelage à 3 points du tracteur. Les axes des bras inférieurs doivent se trouver dans la douille supérieure et la boule des bras inférieurs doit être bloquée par les deux douilles d'écartement pour éviter tout glissement latéral (Figure 2). Les douilles d'écartement se trouvent dans la caisse à outils, à droite dans le cadre du rouleau.
- Accrocher le bras supérieur de manière à ce que celui-ci descende vers le tracteur aussi lors du travail. Respectez aussi les indications figurant sur l'autocollant apposé sur l'appareil (respecter les spécifications du fabricant du tracteur).
- Après l'attelage, la béquille (Figure 3) est rangée dans le tube profilé du cadre du rouleau (Figure 4).
- Lorsque le semoir est monté, la béquille arrière doit également être relevée (Figure 5).



Figure 2



Figure 3



Figure 4



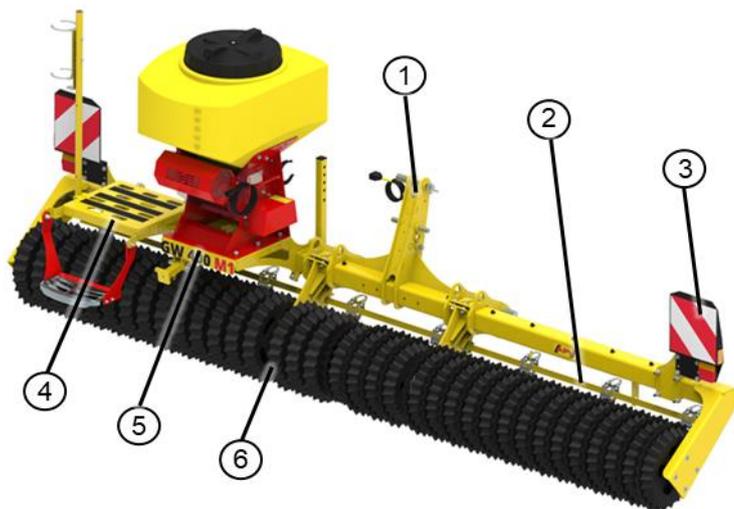
Figure 5

- En cas de montage à l'avant, aucun kit de montage supplémentaire n'est nécessaire, car un attelage à trois points CAT 2 est présent sur le rouleau.

ATTENTION !

À l'état abaissé, aucun trajet en virage n'est autorisé !

8.2 STRUCTURE DE LA MACHINE



- 1 : Attelage à trois points (bras inférieurs CAT 2)
- 2 : Montage des déflecteurs (accessoire)
- 3 : Éclairage avec panneaux d'avertissement (accessoire)
- 4 : Kit de plateforme (accessoire)
- 5 : Kit de montage PS/MD (accessoire)
- 6 : Rouleau Cambridge (530 ou 390) ou rouleau denté

Figure 6

8.3 REGLAGES ET TRAVAIL AVEC LA MACHINE

Effectuer les points suivants avant de commencer le travail :

- Vérifier le serrage correct des raccords vissés
- Lubrifier les paliers
- Contrôler l'intégrité mécanique de tous les composants

La vitesse de travail recommandée est de maximum 8 km/h. Sur les sols caillouteux, réduire la vitesse afin d'éviter une rupture des anneaux de rouleau. La vitesse de transport maximale est de 25 km/h.

9 MAINTENANCE ET ENTRETIEN

9.1 CONSIGNES GENERALES DE MAINTENANCE

Pour maintenir l'appareil même après une durée de service prolongée en bon état, vous devez respecter les consignes mentionnées ci-après :

- Au point 6, vous trouverez quelques consignes de sécurité essentielles pour la maintenance.
- Les pièces d'origine et les accessoires sont spécialement conçus pour les machines ou appareils.
- Nous attirons explicitement votre attention sur le fait que les pièces d'origine et accessoires non fournis par nous-mêmes ne sont également pas testées et validées par nous-mêmes.
- Le montage et/ou l'utilisation de tels produits peuvent donc modifier ou influencer de manière négative les propriétés prédéfinies par la construction de votre appareil dans certaines circonstances. Pour les dommages qui proviennent de l'utilisation de pièces et accessoires qui ne sont pas d'origine, la responsabilité du fabricant est exclue.
- Les modifications de votre propre chef ainsi que l'utilisation de pièces de construction et de montage sur les machines excluent toute responsabilité du fabricant.
- ATTENTION ! Les liquides sortant sous haute pression peuvent pénétrer dans la peau. Par conséquent, consulter immédiatement un médecin en cas d'accident !!!
- Après le nettoyage, lubrifier tous les points de lubrification et répartir de manière homogène le lubrifiant dans les paliers (par ex. effectuer un court cycle de test).
- Ne pas utiliser un nettoyeur à haute pression pour nettoyer les composants des paliers et du système hydraulique.
- Des dommages sur la peinture peuvent résulter d'un nettoyage haute pression.

- En hiver, protéger l'appareil de la rouille avec un agent écologique.
- Ranger l'appareil à l'abri des intempéries.

9.2 CONSIGNES DE MAINTENANCE REGULIERE

- Resserrer tous les raccords vissés au plus tard après 3 heures de service, puis encore après environ 20 heures de service et les contrôler ensuite régulièrement (les vis desserrées peuvent causer des dommages consécutifs considérables qui ne sont pas couverts par la garantie).
- Les points de lubrification des articulations et des paliers doivent être lubrifiés régulièrement avec une graisse universelle (environ toutes les 10 heures de service).
- Sur les appareils équipés de coupleurs rapides, graisser également les fentes de guidage.
- Le kit de plateforme et son échelle d'accès doivent être soumis à un contrôle visuel régulier.
- Vérifier régulièrement que le caoutchouc pour la fixation de l'échelle d'accès du kit de plateforme n'est pas usé et le remplacer si nécessaire. Le remplacement doit être réalisé par du personnel qualifié et avec des pièces d'origine.

9.3 REPARATION ET REMISE EN ETAT

En cas de panne ou d'endommagement de l'appareil, veuillez contacter le fabricant. Les coordonnées figurent au chapitre 4.

10 REMARQUES CONCERNANT LA PROTECTION DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Réduction du bruit lors de l'utilisation

Les pièces éventuellement détachées doivent être fixées pour éviter tout bruit inutile.

Matières premières recyclables lors de l'élimination

De nombreuses pièces de l'appareil se composent d'acier ou d'acier à ressort (comme le cadre central, les anneaux de rouleau, etc.) et peuvent être retirées et recyclées par une entreprise spécialisée.

11 DONNEES TECHNIQUES

Désignation de type :	GW 250 M1	GW 300 M1	GW 400 M1
Mode de fonctionnement :	Fonctionnement : émiettement fin des mottes, rappuyage du sol et pressage de la semence		
Largeur de travail :	2,40 m	2,96 m	3,98 m
Largeur de transport :	2,44 m	3 m	4,13 m
Dimensions (avec semoir) (H x L x P) :	1,71 m x 2,44 m x 0,95 m	1,71 m x 3,00 m x 0,95 m	1,71 m x 4,13 m x 0,95 m
Dimensions (sans semoir) (H x L x P) :	1,10 m x 2,44 m x 0,80 m	1,10 m x 3,00 m x 0,80 m	1,31 m x 4,13 m x 0,80 m
Montage/attelage (trois points, ...) :	cat. II		
Poids (plein) :	900 kg	1060 kg	1430 kg
Rouleau (410) :	756 kg	910 kg	1316 kg
Rouleau (530) :	640 kg	792 kg	1236 kg
Rouleau (390) :	478 kg	564 kg	870 kg
Adaptation au sol :	Petite adaptation par les anneaux de rouleau mobiles		
Types de rouleau :	Rouleau Cambridge d = 530 mm Rouleau Cambridge d = 390 mm Rouleau denté d =410 mm		

Désignation de type :	GW 250 M1	GW 300 M1	GW 400 M1
Puissance minimale du tracteur :	40 CV	50 CV	60 CV
	La puissance nécessaire dépend beaucoup de la puissance de levage du tracteur.		
Possibilités de combinaison :	<ul style="list-style-type: none"> Herse de prairie WS250 Semoir pneumatique PS 120-300 avec ventilateur électrique et hydraulique Doseur multiple MD 	<ul style="list-style-type: none"> Herse de prairie WS300 Semoir pneumatique PS 120-300 avec ventilateur électrique et hydraulique & Doseur multiple MD 	<ul style="list-style-type: none"> Herse de prairie WS 400 Semoir pneumatique PS 120-500 avec ventilateur électrique et hydraulique

12 TRANSPORT SUR ROUTE

12.1 TRANSPORT SUR LA VOIE PUBLIQUE (GENERALITES)

- Vérifiez qu'aucune goupille de sécurité ou autre n'a été perdue pendant le travail.
- Respecter les réglementations du Code de la route de votre pays.
- Ne déchargez les tuyaux flexibles hydrauliques qu'une fois rendu à destination en plaçant le distributeur du tracteur dans la position intermédiaire.
- Le support pour les panneaux d'avertissement avec éclairage (équipement sur demande) est monté sur le support du rouleau et doit se trouver à la verticale par rapport à la route.
- Si vous utilisez une roue de sol pour l'épandeur pneumatique avec support latéral, démontez celle-ci et accrochez-la sur le cadre afin que la largeur de 3 m soit respectée.
- Avant toute utilisation, contrôler les recouvrements de protection et les dispositifs d'avertissement des points dangereux pour la circulation routière !

12.2 TRANSPORT SUR LA VOIE PUBLIQUE (LES DISPOSITIONS LES PLUS IMPORTANTES)

- La charge par essieu et le poids total de la machine de traction ne doivent pas être dépassés.
- L'appareil porté doit être signalé selon les dispositions nationales par des panneaux d'avertissement ou des films comportant des lignes obliques rouges et blanches (selon les normes DIN, ÖNORM ou autres normes nationales).
- Les pièces compromettant la sécurité de la circulation ou dangereuses doivent être recouvertes et signalées de plus par des panneaux d'avertissement ou des plaques. Les panneaux d'avertissement ou les plaques doivent se trouver au max. à 150 cm au-dessus de la chaussée pendant la conduite.
- Les dispositifs d'éclairage de la machine de traction ne doivent pas être masqués par l'appareil. Dans le cas contraire, ceux-ci doivent être montés sur l'appareil porté.
- La manœuvrabilité du tracteur ne doit pas être influencée ou réduite par l'équipement !

12.3 CALCUL DES RAPPORTS DE POIDS

Si vous souhaitez conduire avec un appareil qui est fixé à l'attelage 3 points, vous devez vous assurer que vous ne dépassez pas le poids total maximum autorisé, les charges par essieu admises et la capacité de charge des pneumatiques du tracteur avec l'appareil tracté.

L'essieu avant du tracteur doit être lesté avec au moins 20 % du poids à vide du tracteur. Vous pouvez déterminer le lestage nécessaire et les charges réelles par essieu avec les formules suivantes :

Données :

- T_L Poids à vide du tracteur
- T_V Charge sur l'essieu avant du tracteur vide
- T_H Charge sur l'essieu arrière du tracteur vide
- G_H Poids total de l'appareil monté à l'arrière
- G_V Poids total de l'appareil monté à l'avant
- a Écartement entre le centre de gravité de l'appareil monté à l'avant et le centre de l'essieu avant
- b Écartement des roues du tracteur
- c Écartement entre le centre de l'essieu arrière et le centre de la boule du bras inférieur
- d Écartement entre le centre de la boule du bras inférieur et le centre de gravité de l'appareil monté à l'arrière

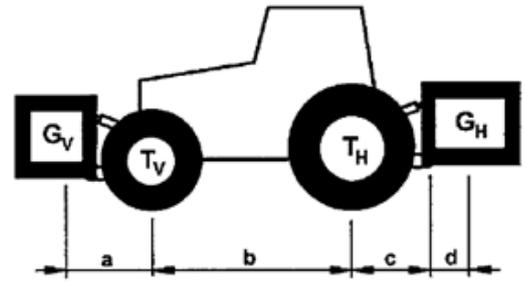


Figure 7

Calculs de poids :

1. Calcul du lestage minimum à l'avant pour les appareils montés à l'arrière $G_{V \min}$:

$$G_{V \min} = \frac{G_H \cdot (c + d) - T_V \cdot b + 0,2 \cdot T_L \cdot b}{a + b}$$

Reportez ce résultat dans le tableau du point 12.3.1.

2. Calcul du lestage minimum à l'arrière pour les appareils montés à l'avant $G_{H \min}$:

$$G_{H \min} = \frac{G_V \cdot a - T_H \cdot b + 0,45 \cdot T_L \cdot b}{b + c + d}$$

Reportez également ce résultat dans le tableau du point 12.3.1.

3. Calcul de la charge réelle sur l'essieu avant $T_{V \text{ tat}}$:

Si, avec l'appareil monté à l'avant (G_V), le lestage minimum requis à l'avant ($G_{V \min}$) n'est pas atteint, le poids de l'appareil monté à l'avant doit être augmenté au poids du lestage minimum à l'avant !

$$T_{V \text{ tat}} = \frac{G_V \cdot (a + b) + T_V \cdot b - G_H \cdot (c + d)}{b}$$

Reportez maintenant la charge sur essieu avant réelle calculée et la charge sur essieu avant admise indiquée dans le mode d'emploi du tracteur dans le tableau du point 12.3.1.

4. Calcul du poids total réel G_{tat} :

Si, avec l'appareil monté à l'arrière (G_H), le lestage minimum requis à l'arrière ($G_{H \min}$) n'est pas atteint, le poids de l'appareil monté à l'arrière doit être augmenté au poids du lestage minimum à l'arrière !

$$G_{\text{tat}} = G_V + T_L + G_H$$

Reportez maintenant le poids total calculé et le poids total autorisé, indiqué dans le mode d'emploi du tracteur, dans le tableau du point 12.3.1.

5. Calcul de la charge réelle sur l'essieu arrière $T_{H \text{ tat}}$:

$$T_{H \text{ tat}} = G_{\text{tat}} - T_{V \text{ tat}}$$

Reportez la charge sur essieu arrière réelle calculée et la charge sur essieu arrière autorisée, indiquée dans le mode d'emploi du tracteur, dans le tableau du point 12.3.1.

6. Capacité de charge des pneus :

Reportez la valeur doublée (deux pneus) de la capacité de charge autorisée (indiquée par exemple dans les documents du fabricant des pneus) dans le tableau du point 12.3.1.

12.3.1 TABLEAU DES RAPPORTS DE POIDS

	Valeur réelle selon calcul		Valeur admissible selon notice d'utilisation		Double de la charge admissible des pneus (2 pneus)
Lestage minimum avant/arrière	kg				
Poids total	kg	≤	kg	≤	kg
Charge sur l'essieu avant	kg	≤	kg	≤	kg
Charge sur l'essieu arrière	kg	≤	kg	≤	kg

ATTENTION !

Le lestage minimum doit être fixé sur le tracteur en forme d'un appareil porté ou d'un poids de lestage !

Les valeurs calculées ne doivent pas être supérieures aux valeurs autorisées !

13 ÉCLAIRAGE SCHEMA ELECTRIQUE

R	Droite
L	Gauche
1	Connecteur 12 V à 7 pôles
2	Feu arrière droit
2.1	Clignotant
2.2	Feu arrière
2.3	Feu de frein
3	Feu arrière gauche
3.1	Feu de frein
3.2	Feu arrière
3.3	Clignotant

Affectation des connecteurs et des câbles :

N°	Dés	Couleur	Fonction
1	L	jaune	Clignotant gauche
2	54g	---	----
3	31	blanc	Masse
4	R	Vert	Clignotant blanc
5	85R	brun	Feu arrière droit
6	54	Rouge	Feu de frein
7	58L	noir	Feu arrière gauche

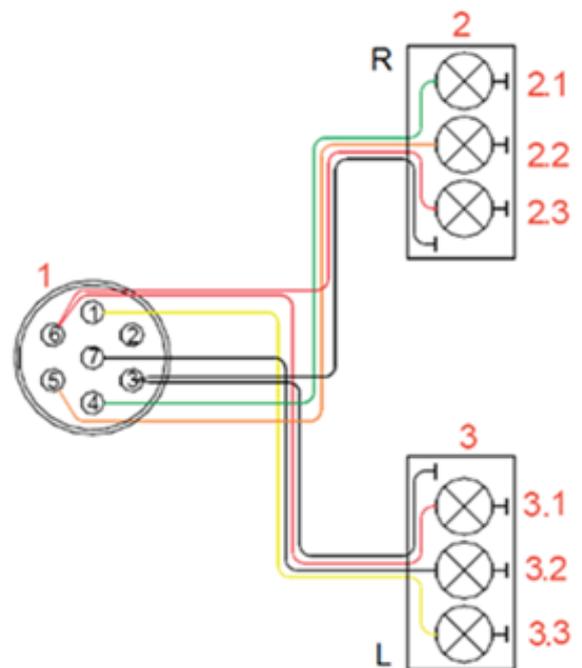


Figure 8

14 MISE HORS SERVICE, STOCKAGE ET ELIMINATION

14.1 MISE HORS SERVICE DE LA MACHINE

Pour que la machine reste pleinement fonctionnelle même après une pause prolongée, il est important de prendre des précautions pour le stockage : observez à ce sujet le point 14.2.

14.2 STOCKAGE DE LA MACHINE

- La machine doit être stockée au sec et protégée des intempéries, afin qu'elle ne perde pas sa fonctionnalité même après une longue période de stockage.
- La surface de rangement doit être adaptée. Le sol doit être dur et horizontal afin que les béquilles ne s'enfoncent pas et que le rouleau de prairie ne se mette pas en mouvement.
- Afin de poser la machine en toute sécurité, abaisser la béquille du rouleau de prairie.
- La béquille doit être bloquée par une goupille fendue sur l'axe pour éviter un détachement inopiné.
- Immobiliser l'appareil contre le départ en roue libre.
- Ne rien ranger ou stocker sur la machine.
- Le rouleau de prairie doit toujours être rangé et stocké dans un endroit sûr. Empêcher toute mise en service non autorisée.

14.3 ÉLIMINATION

L'élimination de la machine doit être effectuée conformément à la réglementation locale en matière d'élimination de machines.

15 CONSEILS DE CULTURE DES PLANTES POUR L'UTILISATION DU ROULEAU DE PRAIRIE

Avant chaque sursemis, le lit de semis doit être préparé. Grâce à son travail rigoureux et efficace, le GW 250/300 M1 s'intègre de manière optimale dans votre concept d'exploitation global. L'objectif de votre concept sera d'améliorer le rendement et de multiplier les précieuses graminées.

D'autres effets du GW 250/400 M1, tels que

- la régulation hydrique,
- le rappuyage du sol et
- le rappuyage des semences

contribuent de manière décisive à la formation d'une bonne productivité de plantes.

Une régulation non chimique réussie des mauvaises herbes et un rendement élevé dépendent toutefois considérablement de vous, car vous devez observer soigneusement ce qui se passe dans votre sol.

L'herbage peut théoriquement être réensemencé pendant toute la période sans gel et sans neige. Si l'herbage est clairsemé, réensemencez-le si possible dès le printemps pour prévenir un fort envahissement par les mauvaises herbes. En principe, réensemencez plus souvent avec un réglage moins agressif et une moins grande quantité de semences.

Au printemps, vous pouvez réensemencer dès que le sol s'est légèrement réchauffé. Le tracteur doit pouvoir bien rouler sur le sol. Évitez en tout cas d'ensemencer lorsque le sol est visqueux.

Un sursemis effectué au printemps a l'avantage que l'humidité du printemps et la terre retournée peuvent être utilisées comme lit de semis. Malgré un bon départ, les herbes peuvent toutefois dessécher en cas de sécheresse pré-estivale et la pression de la vieille couche herbeuse est plus importante au printemps en raison de la poussée de croissance plus forte.

Nous remédions à cet inconvénient en équipant le GW 250/400 M1 d'un rouleau qui appuie sur les semences et améliore leur rattachement au sol. Les semences germent plus rapidement et le risque de dessèchement est moindre.

La vitesse de déplacement optimale et le type de réglage de la débit de semence dépendent de votre expérience des liens entre la qualité du sol et les conditions météorologiques, qui peuvent varier considérablement d'une région à l'autre.

16 ACCESSOIRES

16.1 PANNEAUX D'AVERTISSEMENT ET ECLAIRAGE LED

Nécessaire pour déplacer l'appareil sur la voie publique.

Numéro de commande :
06023-2-058



Figure 9

16.2 KIT DE PLATEFORME

Pour faciliter les opérations de maintenance d'un semoir porté. Le montage du kit de plateforme doit être réalisé conformément aux normes.

Numéro de commande :
06008-2-009



Figure 10

16.3 KIT D'ACCESSOIRES MONTAGE DES DEFLECTEURS

Nécessaire pour permettre le montage des déflecteurs et créer des conditions optimales pour un semis régulier.

Numéro de commande :
06014-2-007 : pour GW250 pour 6 sorties (MD)
06014-2-005 : pour GW250 pour 8 sorties (PS)
06017-2-004 : pour GW300 pour 6 sorties (MD)
06017-2-005 : pour GW300 pour 8 sorties (PS)
06030-2-000 : pour GW400 pour 8 sorties (PS)



Figure 11 : Image symbolique

16.4 KIT DE MONTAGE SEMOIR PNEUMATIQUE

Nécessaire pour monter un semoir pneumatique (PS) sur l'appareil. Le montage du PS doit être réalisé conformément aux normes.

Numéro de commande :
06008-2-032



Figure 12

16.5 KIT DE MONTAGE DOSEUR MULTIPLE

Nécessaire pour monter un doseur multiple (MD) sur l'appareil. Le montage du MD doit être réalisé conformément aux normes.

Numéro de commande :
06008-2-014

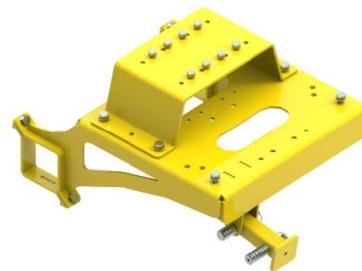


Figure 13

17 PIÈCES DÉTACHÉES

Vous avez la possibilité de commander les pièces de rechange souhaitées directement via notre catalogue de pièces de rechange en ligne. Pour cela, scanner le code QR avec votre smartphone - vous serez redirigé directement vers notre catalogue de pièces de rechange en ligne. Veuillez avoir votre numéro de produit/numéro de série à portée de main.



Vous pouvez appeler notre catalogue de pièces de rechange en ligne également via notre site Internet www.apv.at dans la zone service.

Si vous avez des questions sur les pièces de rechange ou votre commande, notre service clientèle se tient à votre disposition (coordonnées voir point 4).

18 INDEX

Affectation des connecteurs et des câbles.....	18	Mise hors service	20
Appareils portés	10	Montage sur le tracteur	13
Calculs de poids	17	Notice d'utilisation	12
Conseils pour la culture des plantes	20	Palier	20
Consignes de sécurité technique.....	8	Panneaux d'indication	12
Déclaration de conformité CE.....	4	Pièces détachées.....	22
Directives de prévention des accidents	8	Plaque signalétique.....	6
Données techniques.....	15	Pneumatiques.....	17
Éclairage	18	Protection de la nature et de l'environnement .	15
Effets du GW 250/300 M1	20	Réclamations en garantie	6
Élimination.....	20	Réduction du bruit.....	15
Entretien.....	14	Semoirs	11
Garantie	6	Service.....	6
Identification de l'appareil	6	Symboles de danger	12
Maintenance.....	11, 14	Transport sur route	16
Matières premières recyclables	15	Utilisation conforme à l'usage prévu.....	8



APV – Technische Produkte GmbH
Zentrale: Dallein 15
AT - 3753 Hötzelndorf

Tél.: +43 2913 8001
office@apv.at
www.apv.at

